



Plateforme
pour une agriculture
socialement durable
case postale 6503
1211 Genève 6

Mobile: 079-509 31 10
agrisodu@bluewin.ch
www.agrisodu.ch

Assemblée générale ordinaire

Procès-verbal du 29 mai 2019
(14h15 – 15h30)
Café Tempo - Yverdon-les-Bains

Personnes présentes: Noé Graff (présidence), Philippe Sauvin (l'autre syndicat), Raymond Gétaz (FCE), Michelle Zufferey (Uniterre), Berthe Darras (Uniterre), Melik Ozden (CETIM), Gilles Bourquin (chercheur indépendant), Jean-Pierre Thévenaz (Chrétiens au Travail), Jean-Jacques Bize (Chrétiens au Travail), Christine Schilter (Jardins de Cocagne-PV),

Personnes excusées: Sarah Schilliger, Silva Lieberherr, Yann Chiarelli, François Clément (Unia)

Ordre du jour

1. PV de l'AG du 8 mai 2018
 2. Rapport d'activités 2018 du président et du secrétariat
 3. Comptes 2018, vérificateur des comptes, décharge et vote
 4. Election du comité, de la présidence et des vérificateurs-trices
 5. Divers
-

1. PV de l'AG du 8 mai 2018

Pas de commentaire. **PV accepté.**

2. Rapport d'activités 2018

Le rapport couvrant l'année 2018 est lu par le président Noé Graff (voir annexe). **Rapport accepté.**

Quelques informations sont données sur les activités engagées depuis la dernière AG : contacts pour des rencontres avec les chambres cantonales d'agriculture romandes et ABLA (Arbeitsgemeinschaft der Berufsverbände Landwirtschaftlicher Angestellter). Cette dernière n'a pas répondu. Le but de ces rencontres étant de discuter de la disparité au niveau national des conditions de travail des employé-e-s agricoles, notamment des salaires et des horaires (cf. tableau sur site : lien), ainsi que de la problématique du travail au noir et des Sans-Papiers. Philippe Sauvin a fait un mémo à ce propos.

En bref : les conditions de travail sont meilleures en Suisse romande qu'en Suisse allemande, toutes les personnes rencontrées sont d'accord qu'il faut faire pression sur la Suisse allemande, mais pour des raisons différentes. Personne ne veut d'une convention collective de travail nationale, également pour des raisons différentes. 5 des 6 cantons romands ont inscrit un salaire minimum dans le contrat-type de travail (CTT), tandis que les autres cantons suivent plus ou

moins les recommandations négociées entre les organisations paysannes (dont l'Union suisse des paysans) et ABLA (représentée plutôt par des employés de structures étatiques). La proposition d'un CTT national a été portée plusieurs fois à Berne dès 2000 mais a toujours été refusée par le bloc bourgeois du Conseil National et du Conseil des Etats. Les syndicats concernés par l'agriculture et la Plateforme pour une agriculture socialement durable demandent la soumission à la Loi sur le Travail LTr aussi pour l'agriculture, écartée comme exception depuis sa mise en place. L'application de cette loi assurerait de meilleures conditions (et protection) de travail pour les personnes salariées dans le milieu agricole, et ne ferait pas de différence entre les entreprises qui produisent puis conditionnent les produits agricoles (maraîchage notamment) et celles qui ne font que conditionnement (lavage et emballage).

3. Comptes 2018

Les comptes de la Plateforme ont été préparés par Christine Schilter et vérifiés par Raymond Gétaz. Le Bilan, le compte Pertes & Profits et une annexe explicative sont présentés selon le budget 2018-2021, conformément aux exigences du Département de l'agriculture genevoise qui soutient la Plateforme.

Christine Schilter commente les comptes : la Ville de Genève a soutenu à nouveau la Plateforme en 2018 pour CHF 4'000. Il n'y a quasi plus de contributions individuelles vu qu'il n'y a plus eu de relance ; les organisations membres de la Plateforme versent régulièrement leurs contributions. Il n'y a pas de comparaison avec les années précédentes, vu qu'il y a un nouveau plan budgétaire sur 4 ans avec des lignes comptables différentes des années précédentes.

Le vérificateur des comptes recommande d'accepter les comptes 2018 qui se bouclent avec un bénéfice de **CHF 6'566.45** pour CHF 14'850 d'entrées et CHF 8'283.55 de dépenses. Le capital passe de 5'147.35 à 11'711.82.

Les comptes 2018 et la décharge sont acceptés à l'unanimité.

4. Elections du comité, de la présidence et du vérificateur des comptes

Toutes les personnes actives au sein du comité sont remerciées, en particulier le président, le secrétaire, la trésorière et le vérificateur des comptes.

Le comité, la présidence, la trésorière et le vérificateur des comptes sont reconduits pour 2019.

5. Divers

Lors du dernier comité de la Plateforme, il a été décidé de mandater des personnes pour faire une recherche sur les conditions de travail agricole en Suisse, dans la perspective de montrer aux autorités suisses qu'il est possible d'améliorer ces conditions au niveau de l'agriculture et également pour utiliser les résultats de la recherche pour les Assises prévues en 2020.

Cette recherche se fera en partie sur le même modèle de celle faite en 1999 sur le canton de Vaud et qui a été publiée par Dominique Dirlewanger et Gian-Franco Pordernone. Quatre personnes ont été contactées : Gilles Bourquin et Yann Chiarelli pour la Romandie et Sarah Schilliger et Silvia Lieberherr pour la Suisse allemande.

Les résultats de la recherche, essentiellement basés sur des statistiques, seront présentés dans un document avec une partie en français (recherche sur la Suisse romande) et l'autre en allemand pour la région alémanique. Une introduction bilingue, élaborée par Philippe Sauvin et Michelle Zufferey, exposera les deux études, dont le but est d'éveiller les consciences en Suisse allemandes pour élargir les champs de revendications. Le CETIM est d'accord de collaborer.

La recherche couvrira la période de 1999 à 2019 en Suisse romande. Les indicateurs seront identiques en Suisse allemande et en Romandie. Il y aura aussi un recensement des conditions qualitatives des petits paysan-ne-s et un lien sera fait par rapport à la Déclaration des droits des paysan-ne-s et autres personnes vivant dans les zones rurales. Le délai proposé pour achever la recherche est octobre 2019.

Fin de l'AG à 15h30

Plan-les-Ouates, le 31 mai 2019/Christine Schilter